



RAPPORT GÉNÉRAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU RÉSEAU AFRICAIN DES ORGANISMES DE BASSIN (RAOB) 02-04 JUILLET 2019, TUNIS



JUILLET 2019



Table des matières

Liste des abréviations	4
Introduction.....	5
1. Cérémonie d'ouverture.....	6
2.	7
2. Présentation des TDR de la réunion du Conseil et du Projet RAOB-PNUD/FEM.....	7
3. Présentation des Initiatives des Partenaires d'intérêt particulier au RAOB.....	8
3.1. La présentation des initiatives du Conseil des Ministres Africains en charge de l'Eau (AMCOW) .	9
3.2. La présentation des initiatives du 9 ^{ème} Forum Mondial de l'Eau « Dakar 2021 »	10
3.3. La présentation des initiatives de la Coopération sur les Eaux Internationales en Afrique (CIWA)	11
3.4. La présentation des initiatives du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB)	12
4. Les sessions techniques	13
4.1. Gestion des eaux souterraines transfrontalières	13
4.2. Changements climatiques et gestion transfrontalière des eaux	15
4.3. Financement durable pour la gestion des eaux transfrontalières.....	17
5. Présentation et discussions des études.....	18
5.1. La revue des statuts.....	18
5.2. L'évaluation de la stratégie décennale 2015-2024 et du plan d'action 2015-2019, et feuille de route plan d'action 2020-2024	19
5.3. L'étude préliminaire sur les options financières	19
6. Session statutaire.....	20
6.1. Présentation et discussions du Rapport moral de la Présidente du RAOB	20
6.2. Election des membres des organes du RAOB.....	21
6.3. Lecture et adoption des résolutions finales	21
7. Sessions parallèles sur les initiatives des partenaires.....	21
7.1. La session de la CIWA	21
7.2. La session d'AMCOW.....	22
7.3. La session du Forum Dakar 2021	23



8. Cérémonie de clôture et conclusion	23
ANNEXES	24
Annexe 1 : Liste des participants	24
Annexe 2 : TDR de l'AG	30
Annexe 3 : Addendum aux Statuts du RAOB	36
Annexe 4 : Feuille de route élaboration Plan d'action 2020-2024 du RAOB	37
Annexe 5 : Options financières du RAOB	38
Annexe 6 : Résolutions du Conseil du RAOB de 2019	39
Annexe 7 : Liens presse de la réunion du Conseil 2019 à Tunis	41



Liste des abbreviations

ABAKIR	: Autorité du Bassin du Lac Kivu et de la Rivière Ruzizi
ABV	: Autorité du Bassin de la Volta
AGWIS	: African GroundWater Information System
AMCOW	: Conseil des Ministres Africains de l'Eau
AWW	: African Water Week (Semaine Africaine de l'Eau)
BC	: Bureau de Coordination
BAD	: Banque Africaine de Développement
CBLT	: Commission du Bassin du Lac Tchad
CER	: Commissions Economiques Régionales
CIWA	: Cooperation in International Waters in Africa
ENTRO	: Eastern Nile Technical Regional Office
FAE	: Facilité Africaine de l'Eau
FEM	: Fonds pour l'Environnement Mondial
GET	: Gestion des Eaux Transfrontalières
GWP	: Partenariat Mondial de l'Eau
KOBWA	: Komati Basin Water Authority
LVBC	: Lac Victoria Basin Commission
NEPAD	: Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
OBT	: Organismes de Bassins Transfrontaliers
OKACOM	: Okavango River Commission
OMVS	: Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal
OMVG	: Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie
ORASECOM	: Commission du Bassin de Orange-Senqu
OSS	: Observatoire du Sahel et du Sahara
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
RAOB	: Réseau Africain des Organismes de Bassin
RIOB	: Réseau International des Organismes de Bassin
STP	: Secrétariat Technique Permanent
TAC	: Comité Consultatif Technique
TDR	: Termes de Référence
UNECE	: Commission économique pour l'Europe des Nations Unies
UNESCO	: Agence des Nations Unies pour l'Education, la Culture et la Science



Introduction

La septième Assemblée Générale du Réseau Africain des Organismes de Bassins (RAOB) (1^{er} Conseil ordinaire du RAOB) s'est tenue du 02 au 04 juillet 2019 à l'hôtel Ramada Plaza de Tunis, en Tunisie. Cette rencontre rentre dans le cadre de l'agenda statutaire du Réseau qui prévoit cette rencontre tous les deux ans. La dernière s'est tenue en septembre 2016 à Kigali au Rwanda. La réunion a vu la participation des membres du Réseau et de ses partenaires. Au total, 64 participants ont pris part à la rencontre dont les représentants de seize (16) Organismes de bassin transfrontaliers (OBT), de Cinq (5) Commissions Economiques Régionales (CER), du Conseil Africain des Ministres de l'Eau (AMCOW), de partenaires techniques et financiers (PNUD, UNESCO, BAD, RIOB, UNECE, GWP et le Secrétariat Exécutif du 9^{ème} Forum Mondial de l'Eau « Dakar 2021 », etc.) et des Autorités Tunisiennes (voir liste des participants en annexe 1).

L'objectif principal de cette réunion était de redynamiser le RAOB après une longue période de ralentissement de ces activités depuis la dernière Assemblée Générale (dénommée depuis réunion du Conseil) à Kigali en Septembre 2016. La rencontre a été l'occasion de couvrir les éléments de programme de travail suivant :

- partage de connaissances sur des thèmes prioritaires du RAOB que sont le changement climatique, la gestion des eaux souterraines et le financement durable ;
- information sur des initiatives de partenaires du Réseau d'intérêt particulier dont le programme CIWA de la banque mondiale, l'AMCOW, le RIOB et le « Dakar 2021 » ;
- études et prise de décisions par rapport à : des propositions d'amendements des statuts du Réseau ; l'évaluation de la stratégie (2015-2024) et du plan d'action (2015-2019) et la feuille de route du futur plan d'action (2020-2024) du Réseau ; et les options financières pour le Réseau ;
- bilan des activités du Réseau depuis sa dernière rencontre de 2016 ;
- et le renouvellement des organes du Réseau.

Le présent rapport décrit les différentes étapes de la rencontre. Toutes les présentations et études ayant fait l'objet de discussions ont été rassemblées dans des clés USB remises aux participants et seront disponibles sur le site internet du Réseau www.anbo-raob.org.



Photo 1 : Photo de famille (participants de la réunion du Conseil). *Cliché RAOB, juillet 2019.*

1. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par le discours de bienvenue du Secrétaire Exécutif de l'Observatoire du Sahel et du Sahara (OSS), facilitateur de la cérémonie officielle suivi des discours du Haut-Commissaire de l'OMVS (Secrétaire Technique Permanent du RAOB), du Secrétaire Général du RIOB, du Représentant d'AMCOW, du Directeur des ressources en Eau de Tunisie, du Représentant du PNUD et du Secrétaire Exécutif du 9^{ème} Forum Mondial de l'Eau « Dakar 2021 ». Dans son discours d'ouverture, la Présidente du Réseau, Mme Judith Enaw, a appelé à une plus grande cohésion au sein du Réseau et mis l'accent sur trois points prioritaires à savoir :

- Faire du RAOB une organisation performante et durable ;
- Prendre en compte le contexte de changement climatique pour la Gestion des Eaux Transfrontalières dans les bassins ;
- Renforcer le lien avec AMCOW en appelant les OBТ à s'impliquer davantage dans les activités de ce dernier.

Mme Enaw a ensuite lancé un appel pour une bonne participation des Organismes de Bassins Transfrontaliers dans le Forum Mondial de l'Eau Dakar 2021, avant de déclarer ouverte la réunion du Conseil.

La réunion du Conseil a été une opportunité pour le RAOB de rendre plus visible ses activités et ambitions dans le cadre de la gestion des eaux transfrontalières en Afrique à travers plusieurs outils de communication. C'est ainsi qu'une mobilisation de la presse écrite, audio, télévisée et en ligne a été notée durant la cérémonie d'ouverture. Au total, une dizaine d'organes de presse nationale a couvert la cérémonie d'ouverture (cf., annexe 7 liens presse) et a donné l'opportunité aux organes



de décision du RAOB de se prononcer sur les objectifs majeurs et attentes de la réunion de Tunis qui marque un nouveau départ pour le Réseau. Les différents articles de presse ont été relayés sur la page Facebook du Réseau [RAOB](#) et la page twitter [@AnboRaob](#).



Photo 2 : Cérémonie d'ouverture de la réunion du Conseil. *Cliché RAOB, juillet 2019.*



Photo 3 : La présidente du RAOB s'exprime devant les médias tunisiens. *Cliché RAOB, juillet 2019.*

2. Présentation des TDR de la réunion du Conseil et du Projet RAOB-PNUD/FEM

Au démarrage des travaux, les TDR y compris le programme de travail de la réunion du Conseil ont été présentés par le Chef de projet financé par le FEM à travers le PNUD pour renforcer les capacités du RAOB pour la mise en œuvre de sa mission (Projet RAOB-PNUD/FEM). Ces TDR et programme de travail (voir annexe 2) ont été adoptés à l'unanimité par les membres du Conseil.



Photo 4 : Le Chef de projet, M. Abdoulaye NDIAYE, présentant les TDR de la réunion du Conseil et le projet RAOB-PNUD/FEM. *Cliché RAOB, juillet 2019.*



Suite à la présentation et adoption des TDR, le chef du projet RAOB-PNUD/FEM a fait une présentation de ce projet. Ceci a suscité des échanges avec les participants, en termes (i) de nouvelles orientations stratégiques du RAOB, (ii) de synergie avec les OBT et les CER, (iii) de résultats enregistrés par le projet depuis son lancement, et (iv) d'appui au renforcement de capacité des membres et du RAOB.

Les éclairages sur ce dernier point ont montré que le projet RAOB-PNUD/FEM ne se substitue pas au Réseau mais qu'il appuie celui-ci afin qu'il sorte de son cycle de dépendance aux projets financés par les partenaires externes. Il appuie ainsi le Réseau dans la mise en œuvre de son plan d'action, favorise les échanges de connaissances et d'expériences, ainsi que la synergie entre membres.

En termes de résultats, le Coordonnateur du projet a souligné plusieurs réalisations dont la préparation et l'organisation de la présente réunion du Conseil du Réseau à Tunis. Le projet a pris en charge l'essentiel des aspects techniques, logistiques, et financiers pour la tenue de cette réunion du Conseil. Les partenaires suivants ont également apporté des contributions financières et logistiques : l'OSS, la BAD, le PNUD et l'UNESCO.



Photo 5 : Réaction après la présentation du projet.
Cliché RAOB, juillet 2019.

3. Présentation des Initiatives des Partenaires d'intérêt particulier au RAOB

Le Conseil du RAOB a été mis à profit pour donner l'opportunité aux partenaires stratégiques du Réseau dont les activités sont en droite ligne avec les intérêts et préoccupations particulières du Réseau et des OBT de présenter leurs activités et partager leurs expériences dans le domaine de la gestion des eaux transfrontalières. Les partenaires ciblés étaient AMCOW, le Secrétariat Exécutif du 9^{ème} Forum Mondial de l'Eau (WWF) « Dakar 2021 », l'Agence Internationale de Coopération sur l'Eau (CIWA) de la Banque mondiale et le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB). Ils ont fait des présentations relatives à leurs différentes activités qui ont suscité de vifs



échanges et tracé des pistes de collaboration entre les partenaires et le RAOB, d'une part, et les OBT, d'autre part.

3.1. La présentation des initiatives du Conseil des Ministres Africains en charge de l'Eau (AMCOW)

Le représentant d'AMCOW a d'emblée confirmé le fait que le RAOB constitue la meilleure plateforme pour la promotion de la Gestion des Eaux Transfrontalières (GET) en Afrique, d'où l'invitation lancée à tous les partenaires d'exploiter cette opportunité. Les initiatives importantes entre les 2 structures ont été présentées. Il a terminé son propos en incitant les responsables du Réseau à prendre en compte la stratégie d'AMCOW dans l'élaboration de son prochain plan d'action et l'ensemble des acteurs à adopter un agenda commun pour le Forum Dakar 2021.

Les échanges ont recommandé de rendre compte à AMCOW des activités du Réseau, d'autant plus que la BAD annonce l'existence de moyens financiers (1 million d'euros) disponible à son niveau pour accompagner cette diffusion de l'information. Le RAOB peut être d'un grand apport s'il joue son véritable rôle auprès d'AMCOW, en collaboration avec les OBT dont ceux intervenant dans les aquifères transfrontaliers comme l'OSS. Pour ce faire, ce dernier sera institué en think tank pour les eaux souterraines, la Commission d'AMCOW en charge des eaux souterraines pleinement impliquée et la coordination avec le RAOB renforcée.

A l'issue des échanges, les recommandations suivantes ont été faites :

- **Renforcer la coordination entre le RAOB et l'AMCOW, en particulier avec la Commission en charge des eaux souterraines ;**
- **Prendre en compte, dans le plan d'action 2020-2024 du RAOB, les orientations et actions définies dans la stratégie d'AMCOW ;**
- **Inciter les OBT et le RAOB à transmettre régulièrement les informations sur leurs activités de Gestion des Eaux Transfrontalières ;**
- **Plaider pour un engagement fort dans le budget des Etats Africains pour financer le secteur de l'eau, à l'image de Maputo où ceux-ci se sont engagés à mettre au moins 10% de leur budget dans le secteur de l'Agriculture ;**
- **Faire de l'OSS une plateforme d'échanges et de diffusion de l'information sur les eaux souterraines transfrontalières en Afrique.**



Photo 6 : Présentation d'AMCOW par Dr Paul ORENGAH. Cliché RAOB, juillet 2019.

3.2. La présentation des initiatives du 9^{ème} Forum Mondial de l'Eau « Dakar 2021 »

Considéré comme le plus grand évènement sur l'eau au plan mondial, le prochain Forum Mondial de l'Eau se tiendra à Dakar en mars 2021 sur le thème de la « *Sécurité de l'eau pour la paix et le développement* ». L'innovation du processus de préparation met en exergue un cadre opérationnel autour de 4 groupes de travail axés sur les priorités du Forum, à savoir la sécurité de l'eau, la coopération dans le secteur, l'eau et le développement rural et les outils et moyens de financement, de gouvernance et de gestion des connaissances. De façon spécifique, le RAOB, ses membres et ses partenaires sont attendus dans le second axe prioritaire pour le développement (i) de la coopération transfrontalière, des eaux partagées, des infrastructures communes, (ii) du dialogue et de la coopération à tous les niveaux institutionnels, (iii) de l'eau pour la paix, l'hydro-diplomatie. Les échanges ont permis de préciser la prise en charge des aquifères, la nécessité d'élaborer un plan d'action des OBT et aquifères dont le processus est en cours avec l'OMVS et l'implication de toutes les couches sociales dont les jeunes.

Au titre des recommandations, nous notons :

- **L'élaboration, en collaboration avec l'OMVS, d'un plan d'action pour la participation du RAOB et de ses membres au forum « Dakar 2021 » ;**
- **Le développement de projets bancables de la part des OBT ;**
- **L'implication active du Réseau et des OBT, invités à installer un pavillon durant le Forum ;**
- **La participation des OBT à la Session sur la Coopération mais également leur forte implication à toutes les autres thématiques du Forum.**



Photo 7 : Présentation du Forum Mondial de l'Eau « Dakar 2021 » par M. Abdoulaye SENE. *Cliché RAOB, juillet 2019.*

3.3. La présentation des initiatives de la Coopération sur les Eaux Internationales en Afrique (CIWA)

La CIWA entreprend d'accompagner les acteurs de l'eau à travers plusieurs programmes dont le projet Africa Regional Data Cube. Ce dernier, financé à hauteur de 200 millions de dollars, fournit ainsi des opportunités pour la surveillance des écosystèmes, l'observation des cours d'eau (hydrologie, qualité de l'eau, etc.) et le suivi des indicateurs de l'Objectif de Développement Durable (ODD) 6 relatif à l'eau. Il permet ainsi aux bénéficiaires comme le Sénégal, le Kenya, le Ghana, la Sierra Léone et la Tanzanie, de disposer d'informations collectées grâce à des moyens satellitaires, traitées et diffusées sur des thématiques prioritaires.

Les échanges ont montré tout l'intérêt du projet pour les OBT et mis l'accent sur la nécessité de prendre en charge leurs besoins réels en matière de données. L'accent est également mis sur le rôle des utilisateurs, celui que pourrait jouer le RAOB et sur les avantages d'un tel service, etc.

Deux recommandations principales sont émises à l'issue des échanges à savoir :

- **Mettre en pratique la collaboration RAOB-CIWA afin d'impliquer le Réseau dans de tels services ;**
- **Etablir une collaboration entre le CIWA et les OBT afin de bénéficier de tels services.**



Photo 8 : Présentation de la CIWA par Mme Christine OCHIENG. Cliché RAOB, juillet 2019.

3.4. La présentation des initiatives du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB)

Le nouveau programme de travail du RIOB, dont le RAOB est membre à part entière, définit sept (7) domaines prioritaires et vise la promotion de la gestion de l'eau à l'échelle du bassin transfrontalier à travers les outils de gouvernance, le renforcement des capacités, la gestion des connaissances et le développement de mécanismes de financement de la GIRE. En Afrique, plusieurs projets et programmes sont incubés dans le domaine des infrastructures et des investissements, dans la connaissance, dans le domaine de l'eau et des Changements Climatiques en relation avec les partenaires techniques et financiers. Dans le domaine de la gestion des connaissances, un manuel sur la police de l'eau et un autre sur le dialogue villes-bassins sont en préparation, pour présentation et diffusion au 9^{ème} Forum Mondial de l'Eau « Dakar 2021 ».

Les échanges ont porté essentiellement sur les projets en perspective, mais aussi sur le RAOB et le projet Afrialliance. Les conclusions ont porté sur les recommandations suivantes :

- **Un appel à contribution pour des projets bancables dans le secteur de l'eau, afin de compléter les projets ci-dessus cités ;**
- **Un appel à contribution pour alimenter les manuels sur la police de l'eau (cas d'étude et recommandations) et sur le dialogue entre les villes et les bassins.**
- **Un appel à participer à l'AG du RIOB prévu du 30 septembre au 03 octobre 2019 à Marrakech (Maroc) ;**
- **Un appel à participer à l'atelier de décembre 2019 sur les échanges de données dans les bassins transfrontaliers, organisé par l'UNECE et le RIOB.**



Photo 9 : Présentation du RIOB par Dr Eric TARDIEU. Cliché RAOB, juillet 2019.

4. Les sessions techniques

Les TDR présentés par le Chef du projet RAOB-PNUD/FEM ont permis d'orienter les sessions techniques sur trois thématiques prioritaires du Réseau que sont les Eaux souterraines, le Changement Climatique et le Financement durable. L'objectif étant de partager les récentes connaissances et informations, mais aussi de proposer des recommandations pouvant servir de base au RAOB et à ses membres pour la formulation du plan d'action 2020-2024 du Réseau.

4.1. Gestion des eaux souterraines transfrontalières

La présentation faite par l'UNESCO donne un aperçu du cadre d'initiative sur la gouvernance conçue pour prendre en charge la problématique des eaux souterraines aux niveaux mondial, transfrontalier, régional et national. L'initiative découle du projet mondial "**Gouvernance des eaux souterraines - Un cadre d'action global**" financé par le FEM et exécuté par le Programme Hydrologique International (PHI) de l'UNESCO, la FAO, la Banque mondiale, l'Association Internationale des Hydrogéologues et le FEM. Il oriente ainsi la mise en place de dispositifs juridiques, réglementaires et institutionnels pour les eaux souterraines, l'engagement permanent des parties prenantes et l'intégration avec les autres secteurs. Un processus complet à adapter étape par étape au contexte local pour atteindre les objectifs de gouvernance recherchés est également proposé.

Les échanges avec le panel constitué sur cette thématique autour de l'UNESCO et du LIMPOPO mettent en exergue :

- Les difficultés pour obtenir les données avec les Etats car les réseaux d'observations sont vétustes et aussi mal suivis, malgré l'existence de protocoles d'échange de données dans ce domaine ;



- Le manque de prise en charge des eaux souterraines par les OBT eux-mêmes, malgré l'existence de la convention des Nations Unies sur les cours d'eau de 1997 qui les prévoit et aussi l'approche GIRE, encore plus actuelle dans un contexte de changement climatique ;

La session technique a permis ainsi (i) une meilleure compréhension des avantages des eaux souterraines et des défis qui se posent à leur durabilité en matière de gouvernance, (ii) un partage de l'Initiative sur la gouvernance des eaux souterraines et de son processus visant à améliorer la gouvernance des eaux souterraines dans les aquifères nationaux et transfrontaliers et (iii) une volonté du RAOB de s'approprier l'Initiative pour l'intégrer dans sa stratégie.

La session a abouti aux recommandations suivantes :

- **Renforcer la prise en charge de la gouvernance des eaux transfrontalières dans le plan d'action 2020-2024 du RAOB ;**
- **Améliorer l'intégration des eaux souterraines dans la planification des ressources en eau des bassins, lacs et rivières ;**
- **Renforcer la volonté politique, plaider en faveur d'un leadership et sensibiliser sur l'importance de la mise en valeur des ressources en eaux souterraines ;**
- **Examiner et renforcer les responsabilités des OBTs afin de traiter clairement et explicitement la gouvernance et la gestion des eaux souterraines transfrontalières ;**
- **Renforcer la capacité technique et de gestion des OBT/L pour traiter les eaux souterraines ;**
- **Promouvoir l'amélioration des connaissances sur les systèmes transfrontaliers d'eaux souterraines et aquifères et sur les liens et dépendances des écosystèmes d'eaux souterraines.**



Photo 10 : Session technique Eaux souterraines par Mohamed BAZZA (Unesco, LIMCOM). *Cliché RAOB, juillet 2019.*

4.2. Changements climatiques et gestion transfrontalière des eaux

Les présentations faites dans ce domaine par l'UNECE (Adaptation aux Changements Climatiques et Convention sur l'Eau), le RIOB (Building the Africa-EU Innovation Alliance for Water & Climate) et l'ABN (Adaptation aux Changements Climatiques dans les bassins transfrontaliers : Expérience du bassin du Niger) et CICOS (Changement climatique : expérience de la CICOS) ont révélé des expériences diverses dans leur conception et les résultats enregistrés. En effet, la Convention, à travers ses dispositifs, favorise l'adaptation aux Changements Climatiques ainsi que les actions entreprises tels que les projets pilotes d'adaptation, tout en encourageant la publication de documents d'orientation pour aider les pays à s'adapter. Quant au projet Afrialliance, il permet l'analyse des écarts importants constatés entre la science et les politiques mises en œuvre, les challenges sociétaux et les types de besoins pour la résilience aux changements climatiques. De cette manière, des solutions adéquates sont identifiées et des propositions de connaissances et technologies innovantes faites pour l'adaptation aux Changements Climatiques.

Les témoignages et discussions autour de ce panel ont permis de soulever plusieurs préoccupations, de partager les leçons apprises et de formuler des recommandations à l'endroit du RAOB. Au titre des préoccupations, on note, entre autres, le manque de données et d'efficacité des modèles environnementaux, la faiblesse des réseaux de suivi de la ressource en eau, le manque de données pour définir l'échelle de planification pour l'adaptation aux Changements Climatiques (national, bassin, région...), les insuffisances liées à l'identification et la réplification d'expériences réussies, les faiblesses liées au montage de projets bancables et les insuffisances pour mobiliser des financements pour les Changements Climatiques. Au titre des enseignements tirés de cette session, nous notons :



- La nécessité d'une bonne connaissance des ressources en eau ;
- La nécessité d'avoir des projets concrets pour susciter la volonté politique ;
- La coopération au niveau transfrontalier pour l'efficacité de la mise en place d'action d'adaptation ;
- La nécessité de mutualiser et d'avoir une synergie d'interventions pour mobiliser les partenaires ;
- La nécessité de la Convention sur l'eau et le RIOB de soutenir les bassins en matière d'adaptation aux changements climatiques.

Les recommandations suivantes sont énoncées en conclusion de cette session :

- **Aider les OBT à évaluer leur vulnérabilité aux Changements Climatiques, à monter des projets bancables d'adaptation et à mobiliser les financements ;**
- **Mettre les OBT en réseau pour permettre les échanges de données, de techniques et d'expériences ;**
- **S'impliquer dans les formations régionales, être un collecteur des bonnes pratiques ;**
- **Aider à la prise en compte de la problématique des Eaux Souterraines dans le contexte des Changements climatiques ;**
- **Aider à promouvoir les Conventions sur l'eau.**



Photo 11 : Session technique Changement climatique (UNECE, RIOB, ABN). *Cliché RAOB, juillet 2019.*



4.3. Financement durable pour la gestion des eaux transfrontalières

La session technique sur cette thématique a été animée par la BAD (Sustainable Financing of the TWRM in Africa Contribution of the African Development Bank), l'OSS (la finance climat au service de la gestion de l'eau dans la zone de l'OSS) et le RIOB avec (La situation financière de la plupart des organisations de bassins africains se caractérise par des irrégularités, des insuffisances et des dépendances). L'intérêt majeur de cette thématique a permis d'avoir des échanges riches, mais aussi beaucoup d'interrogations de la part des participants. Celles-ci ayant généralement tourné autour des voies et moyens pour disposer de bons projets et programmes de financement des investissements dans la Gestion des Eaux Transfrontalières. Cette session a permis aussi de poser les limites du financement des organismes de bassin confrontés à un problème de conception de projets pertinents. Ce qui réduit sensiblement leur chance de bénéficier des financements de la part des partenaires techniques et financiers.

Au terme du panel, les orientations suivantes ont été retenues :

- **La nécessité de diversifier les sources de financement avec la recherche de l'effet levier ;**
- **La nécessité de trouver un bon rapport coût et bénéfices, tout en montrant la valeur ajoutée des investissements ;**
- **L'instauration de redevances type utilisateurs/Payeurs et Pollueurs/Payeurs**
- **Les prélèvements communautaires (CEDEAO, UEMOA...) ;**
- **La maîtrise d'ouvrage ;**
- **Les fonds de capitalisation ;**
- **La mise en œuvre de PPP ;**
- **Un état des lieux de la disponibilité de la ressource pour fédérer les stratégies et avoir des propositions d'axes de financement ;**
- **L'amélioration des compétences pour l'élaboration des projets**
- **Sécuriser l'existence du RAOB en lui assurant un budget fonctionnement ;**



Photo 12 : Session technique Financement durable (BAD, RIOB, OSS). Cliché RAOB, juillet 2019.



5. Présentation et discussions des études

Le projet RAOB-PNUD/FEM a conduit des études sur la revue des statuts, l'évaluation de la stratégie décennale 2015-2024 et du plan d'action 2015-2019 du RAOB et les options de financement du Réseau. Ces études ont été présentées en plénière suivi d'examens approfondis avec des groupes de travail constitués pour dégager des conclusions et recommandations. L'objectif étant de mettre à la disposition du Conseil les recommandations nécessaires afin qu'il prenne les décisions, sous forme de résolutions pour la mise en application.

5.1. La revue des statuts

Lors de l'atelier de lancement du projet RAOB-PNUD/FEM, il avait été noté certaines incohérences dans les statuts du RAOB. Pour aider à corriger ces lacunes, ce projet a conduit une étude des statuts (revue et propositions) pour permettre aux membres du Réseau d'apporter les correctifs nécessaires. La présentation en plénière du document d'analyse des statuts et de l'addendum, suivie des discussions en groupe a permis au Conseil de retenir les améliorations nécessaires qui sont consignées dans l'addendum aux statuts en annexe 3.



Photo 13 : Travaux de groupe revue des statuts. *Cliché RAOB, juillet 2019.*



5.2. L'évaluation de la stratégie décennale 2015-2024 et du plan d'action 2015-2019, et feuille de route plan d'action 2020-2024

Lors de sa dernière Assemblée Générale en 2016, le RAOB avait adopté une stratégie décennale (2015-2024) et un plan d'action quinquennal (2015-2019). Du fait qu'il reste à peine 5 mois d'ici la fin 2019 et la prochaine réunion du conseil est prévu dans 2 ans, il a été jugé opportun de faire une évaluation de la mise en œuvre de cette stratégie et plan d'action et de préparer une feuille de route pour le plan d'action de la deuxième phase de 5 ans de la stratégie (2020-2024). La présentation en plénière de l'étude, suivie des discussions en groupe a permis au Conseil de retenir les leçons de la mise en œuvre du plan d'action 2015-2024, et la feuille de route pour le plan d'action 2020-2024. Cette feuille de route est présentée en annexe 4.



Photo 14 : Travaux de groupe Stratégie RAOB. *Cliché RAOB, juillet 2019.*

5.3. L'étude préliminaire sur les options financières

Lors de sa dernière Assemblée Générale en 2016, le RAOB avait approuvé une restructuration institutionnelle dont la création d'un Secrétariat Exécutif. Cependant, l'identification des moyens financiers nécessaires pour le faire n'a pas été conduite. Par conséquent, un des résultats attendus du projet RAOB-PNUD/FEM est d'aider à l'identification des options financières permettant la réalisation de la restructuration. En conséquence, une étude a été conduite par ledit projet en deux phases : une première étude préliminaire pour identifier des options, suivi d'une étude approfondie de 1-2 options choisies par le RAOB.

La présentation en plénière du document d'étude préliminaire sur les options financières, suivie des discussions en groupe a permis au Conseil de prendre certaines décisions. Ainsi, le Conseil a adopté l'option de financement mixte du réseau (consistant aux contributions des membres et partenaires, la génération de fonds par le biais de services, les subventions, les dons, et les legs).



Le nouveau montant de la cotisation ainsi adopté est de trois mille (3 000) dollars américains par an par membre. Le conseil a aussi adopté la feuille de route en annexe 5 pour une étude détaillée de l'option financière du Réseau retenu (l'option mixte).



Photo 11 : Travaux de groupe Options financières RAOB.
Cliché RAOB, juillet 2019.

6. Session statutaire

6.1. Présentation et discussions du Rapport moral de la Présidente du RAOB

La Présidente du Réseau a présenté son rapport moral, en mettant l'accent sur les réalisations effectuées par les différents organes, entre la dernière AG tenue en septembre 2016 et mai 2019. Les activités mises en œuvre ont été recommandées par la dernière AG, ou inscrites dans le Plan d'Action 2015-2019 de la stratégie décennale 2015-2024. Une partie des activités a été réalisée dans le cadre du projet RAOB-PNUD/FEM, dont le démarrage a été effectif en octobre 2018.

Après avoir rappelé les objectifs et le cadre de gouvernance du Réseau, la Présidente a rappelé l'état de mise en œuvre des recommandations de l'AG de 2016, les réalisations effectives avec le projet RAOB-PNUD/FEM et les contraintes auxquelles le Réseau a fait face.

Le rapport technique a été complété par la situation financière du RAOB par le Secrétariat Technique Permanent, responsable du compte et des mouvements.

Le Conseil a, au terme des échanges, adopté le rapport technique. Il a demandé au Secrétariat Technique Permanent de produire, pour les prochaines réunions du Conseil, un rapport financier à la place de la situation du compte. Cela permettra aux membres de mesurer la contribution du Secrétariat Technique Permanent dans le fonctionnement du Secrétariat du RAOB et d'avoir une vision globale du rapport financier. Ce rapport devra ainsi, au-delà des contributions des organismes de bassin, inclure les contributions des partenaires techniques et financiers, et les apports considérables en nature de l'OMVS en tant que Secrétaire Technique Permanent.



6.2. Election des membres des organes du RAOB

A l'unanimité, le Conseil a reconduit les membres des organes du Réseau que sont :

- Présidence du RAOB : CICOS
- Vice-Présidence : NBI ;
- Secrétariat Technique Permanent : OMVS ;

Bureau de Coordination :

- Afrique de l'Ouest : ABV et OMVG ;
- Afrique Centrale : CBLT et ABAKIR ;
- Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique : LVBC et ENTRO ;
- Afrique Australe : KOBWA et OKACOM ;
- Afrique du Nord : OSS ;
- Secrétariat Exécutif : AMCOW.

Les échanges avec les autorités tunisiennes et les représentants de l'OSS ont permis de décider que ce dernier continue d'occuper le poste de représentant de l'Afrique du Nord, en attendant que des OBT constitués dans cette sous-région adhèrent au Réseau. Ce qui a comme conséquence immédiate de sortir Medjerda des membres du RAOB car il n'est pas encore constitué comme un organisme de bassin en tant que tel.

6.3. Lecture et adoption des résolutions finales

Au terme des échanges sur le draft de résolutions qui sont au nombre de seize (16), des améliorations ont été apportées et une version définitive de la liste des résolutions produite (voir annexe 6). Cette liste de résolutions finales a ainsi été adoptée à l'unanimité.

7. Sessions parallèles sur les initiatives des partenaires

Ces sessions ont réuni les partenaires du Réseau présents à la réunion de son Conseil (voir point 3.) et les membres. L'objectif étant de convenir de possibilités et modalités de collaboration dans les domaines d'activités ciblées.

7.1. La session de la CIWA

La CIWA a présenté son programme intitulé Africa Regional Data Cube à une dizaine de participants dont des OBT. L'objectif de la session étant de les informer sur les opportunités qui leur sont offertes pour disposer d'outils de collecte de données sur les ressources en eau transfrontalières (données hydrologiques, données sur la qualité des eaux, etc.) grâce à des moyens satellitaires.



Après présentation des détails techniques, la CIWA a indiqué l'utilisation qui en est faite par des pays africains (Sénégal, Kenya, Ghana, Sierra Léone et Tanzanie) dans divers domaines de la gestion des ressources naturelles, notamment les ressources hydriques.

Les échanges ont par conséquent été conclus sur les points suivants :

- Les opportunités offertes par le programme : possibilité de faire une planification des ressources en eau, prévision des phénomènes extrêmes (inondations, sécheresses, etc.) ;
- L'identification des données et types d'informations dont ont besoin les OBT dans leur domaine ;
- Les possibilités de renforcement des capacités des utilisateurs ;
- La proposition d'une feuille de route pour les prochaines étapes :
 - signer un accord de partenariat avec le programme,
 - renforcer les capacités des OBT sur l'utilisation du programme,
 - tester le programme sur 1 ou 2 bassins pilotes du Réseau,
 - Reproduire dans plusieurs bassins.

Les OBT présents à la session parallèle ont pris l'engagement de poursuivre les échanges avec le programme, alors que **le RAOB est invité à signer dès à présent un accord avec le programme.**

7.2. La session d'AMCOW

Les échanges nourris sur la collaboration entre le RAOB et AMCOW ont été axés sur trois points principaux, à savoir (i) la formalisation de la collaboration entre AMCOW et le RAOB, (ii) la mutualisation des efforts des deux parties, (iii) le financement durable des OBT et du RAOB et la préparation de projets bancables.

Au titre de la collaboration, il est attendu dans un premier temps, au Secrétariat de AMCOW, une mission du RAOB au plus haut niveau pour discuter de la mise en œuvre de toutes les recommandations avec un agenda bien défini. L'implication du RAOB dans les réunions statutaires du Comité Consultatif Technique (TAC) d'AMCOW sera ensuite systématisée et la collaboration renforcée entre les Points Focaux régionaux de RAOB et le TAC d'AMCOW.

Au titre de la mutualisation des efforts, des opportunités de collaboration seront identifiées et des synergies développées en matière de renforcement de capacité, de formation et de recherche-développement pour répondre aux préoccupations communes aux OBT. A cet effet, une mise en cohérence des plans stratégiques des deux structures sera assurée.

Au titre du financement durable, la collaboration sera activée sur trois registres, à savoir :

- Demander à AMCOW, dans ses campagnes de mobilisation des ressources pour la FAE, d'intégrer les besoins du RAOB notamment un minimum staff permanent du Secrétariat Technique ;



- Impliquer le RAOB dans son mécanisme de collecte d'informations dans le cadre de l'élaboration du rapport périodique sur le secteur de l'eau ;
- Développer des projets bancables au profit des OBT, à présenter à la Table ronde des partenaires financiers à Stockholm.

7.3. La session du Forum Dakar 2021

Durant la session parallèle relative au Forum Dakar 2021, quatre points d'échanges ont été discutés, notamment (i) l'appui des OBT membres du RAOB à l'OMVS, partenaire stratégique du forum, dans le cadre du thème de la Coopération, (ii) les modalités de participation du RAOB aux différentes sessions thématiques, (iii) le développement de projets à proposer dans le cadre de l'Initiative 2021 pour labellisation et (iv) la participation du RAOB au forum.

- a) Concernant l'appui à l'OMVS, il s'agit de partager, avec les membres du RAOB, la note introductive présentée lors du Kick off meeting. Cette dernière sera discutée à l'occasion de la prochaine réunion du RIOB, pour recueillir les contributions. Un comité de coordination sera désigné pour travailler étroitement avec l'OMVS ;
- b) Concernant les modalités de participation du RAOB, il est retenu de désigner des points focaux au sein du RAOB pour participer aux 3 autres thématiques du forum. Ces modalités de participation seront discutées plus amplement en marge du RIOB, et avec le comité de coordination qui sera mis en place ;
- c) Concernant le développement de projets, chaque Organisme de Bassin pourra partager ses expériences et projets, labellisés pour le forum. A cet effet, des informations complémentaires seront fournies sur les types de projets attendus pour cette initiative ;
- d) Concernant la participation du RAOB au forum, un stand RAOB sera installé.

8. Cérémonie de clôture et conclusion

Au nom du Ministre Tunisien en charge de l'Eau, le Directeur Général des Ressources en Eau tunisien, M. Frigui, a remercié le RAOB pour la tenue de son Conseil en Tunisie, avant de souhaiter un bon retour aux participants. Il a par la même occasion annoncé l'engagement de son pays à travailler, en collaboration avec ses voisins, en parfaite collaboration avec le Réseau.

La Présidente du Réseau a prononcé la clôture officielle du Conseil. Elle a tenu à remercier tous les participants à son nom propre et au nom du Réseau. Une mention spéciale a été décernée à l'OSS pour l'appui logistique apporté à l'organisation de la réunion, à l'OMVS pour le travail abattu depuis la création du Réseau en 2002, à la BAD et l'UNESCO pour leur appui financier pour la tenue de la réunion, et le projet RAOB-PNUD/FEM pour son appui technique, financier, et logistique pour la préparation et la tenue de la réunion.



Annexe 2 : TDR de l'AG

1. Introduction

L'année 2016 a été déterminante pour le RAOB. En effet, en plus du renouvellement de ses organes statutaires qui est un exercice récurrent à chaque Assemblée Générale (AG), plusieurs documents de base du Réseau ont été revus et adoptés à Kigali.

L'Assemblée Générale a amendé et adopté les nouveaux Statuts du RAOB qui proposent désormais un Bureau de Coordination (BC) élargi à 12 membres avec la représentation des 5 sous-régions du continent. Par la même occasion, l'AG a procédé au renouvellement de ses organes conformément aux nouveaux Statuts et a recommandé la mise en œuvre de la Stratégie de Communication du RAOB qui a déjà fait l'objet de validation par le Bureau de Coordination en juin 2016 à Johannesburg en Afrique du Sud.

L'année 2019 est retenue pour l'organisation de la 7^{ème} AG du RAOB. Celle-ci sera l'occasion de prendre des décisions majeures pour renforcer la position du Réseau en tant que bras technique du Conseil des Ministres Africains de l'Eau (AMCOW). Elle est également un point de départ pour la revue de la Stratégie décennale du Réseau et du plan d'action de 2015-2019, et la mise en place d'une feuille de route pour le Plan d'action 2020-2024. L'AG permettra également de passer en revue la mise en application des résolutions adoptées en 2016, de procéder à la relecture des nouveaux statuts et leur réajustement, au regard des trois années de fonctionnement depuis la fin du projet SITWA (2012 – 2016). Elle sera enfin l'occasion d'imprimer une nouvelle orientation au RAOB dont l'ambition est d'en faire une organisation de services dans les domaines prioritaires identifiés par les membres du RAOB que sont : le renforcement des capacités institutionnelles, la gestion de l'information et des connaissances, le changement climatique, les eaux souterraines et le financement durable.

2. Contexte

Depuis sa création en Juillet 2002, le Réseau Africain des Organismes de Bassin (RAOB) a permis de mettre en place une réelle coopération entre les organismes de bassin à l'échelle continentale et sous l'égide de l'AMCOW. Cette collaboration a apporté une contribution non négligeable dans la gestion intégrée des ressources en eau, la connaissance des problématiques liées au changement climatique, le partage des informations et la structuration institutionnelle du RAOB.

C'est ainsi que les Assemblées Générales d'Addis-Abeba en 2015 et de Kigali en 2016 ont abouti à la mise en place d'une stratégie décennale, d'un plan d'action quinquennal (2015-2019) et à la révision des statuts du RAOB. Tous ces documents contribuent au renforcement des capacités du réseau à servir de plateforme de mise en relation des organismes de bassin entre eux, d'échanges avec les partenaires financiers mais surtout de renforcement du Secrétariat Technique du RAOB, le réceptacle des projets dont celui du PNUD-FEM.

Le projet RAOB-PNUD/FEM est financé par le Fond pour l'Environnement Mondial (FEM) à travers le PNUD qui en est l'agence de mise en œuvre. L'OMVS et l'UNESCO sont les deux agences d'exécution du projet. Le projet qui a démarré en juin 2018 a pour objectif de renforcer les capacités de coordination et de collaboration des organisations et commissions africaines de bassins lacustres et fluviaux et les cadres de coopération pour la gestion des eaux souterraines transfrontalières, ainsi que celles de leurs états membres en vue d'améliorer la gouvernance transfrontalière de l'eau en Afrique. Pour ce faire, le projet



contribuera au renforcement des capacités du RAOB et la mise en œuvre de la Stratégie décennale adoptée en 2015, à travers deux composantes : (i) « Renforcement des capacités institutionnelles et techniques du RAOB en tant qu'organe technique de l'AMCOW » et (ii) « Appui au renforcement des capacités des organismes de bassin lacustre/fluvial, des commissions des eaux souterraines et des CER à favoriser la coopération transfrontalière ».

Ce projet s'inscrit dans la dynamique du projet SITWA (2012 – 2016) visant le renforcement de capacités des organismes de bassins dans le cadre institutionnel, de la coopération internationale des eaux souterraines, des changements climatiques et du financement durable.

Toutefois, depuis la fin du projet SITWA, le fonctionnement du RAOB a connu une période de latence qui a duré un an et demi. Ce qui a, de fait, affecté, la mise en œuvre et le suivi de l'exécution du plan d'action quinquennal entamé par le projet SITWA.

C'est dans ce contexte que se prépare la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra à Tunis (Tunisie) en juillet 2019.

3. Objectifs et résultats attendus

3.1. Objectifs

La tenue de la prochaine AG du RAOB vise les principaux objectifs suivants :

1. Evaluer les réalisations du RAOB depuis 2016 ;
2. Renouveler les instances de décisions du RAOB dont la présidence et le bureau de coordination ;
3. Finaliser les dossiers entamés lors de la dernière AG de Kigali de septembre 2016 dont les statuts et la détermination des options de financement du RAOB (fonctionnement et programme) ;
4. Evaluer la stratégie décennale 2015-2024 et le plan d'action 2015-2019 et définir une feuille de route du plan d'action 2020-2024 ;
5. Adopter une nouvelle approche faisant du RAOB un organisme de services pour ses membres et partenaires dans les cinq domaines prioritaires définis par ses membres : renforcement des capacités institutionnelles, partage de l'information et gestion des connaissances, financement durable, gestion des eaux souterraines et changement climatique ;
6. Partager les connaissances de pointe dans trois domaines de services (gestion des eaux souterraines, changement climatique, et financement durable) afin d'éclairer la stratégie et le plan d'action 2020-2024 du RAOB.

3.2. Résultats attendus

Les résultats attendus de cette assemblée générale sont :

- Les instances de décision du RAOB sont renouvelées ;
- Les statuts adoptés à l'AG de Kigali en 2016 et qui définissent les rôles et responsabilités des différents organes du RAOB sont révisés et validés ;
- La stratégie décennale 2015 -2024 ainsi que son plan d'action de mise en œuvre 2015-2019 sont évalués ;
- La feuille de route du plan d'action 2020-2024 du RAOB est définie ;
- Des options de financement du RAOB (fonctionnement et programme) sont identifiées ;



- Une nouvelle approche faisant du RAOB un organisme de services pour ses membres et partenaires est adoptée, pour les cinq domaines prioritaires définis par ses membres : renforcement des capacités institutionnelles, partage de l'information et gestion des connaissances, financement durable, gestion des eaux souterraines et changement climatique ;
- Les connaissances de pointe dans trois domaines de services (gestion des eaux souterraines, changement climatique, et financement durable) sont partagées afin d'éclairer la stratégie et le plan d'action 2020-2024 du RAOB.

4. Les rencontres prévues

Différentes rencontres sont organisées pendant l'AG pour encourager le dialogue et la prise de décision impliquant tous les participants. Il s'agit d'un ensemble de discussions en séances plénières et de travaux de groupes. L'AG offre en outre, un cadre d'information sur les programmes des institutions de gestion des eaux transfrontalières.

Le forum sera organisé suivant trois volets :

(i) Les sessions techniques

L'objectif des sessions techniques est d'informer et d'échanger avec les participants sur l'état des connaissances nouvelles portant sur le financement durable, la gestion des eaux souterraines, et le changement climatique.

Les discussions sur chaque thème seront facilitées par des experts en la matière à travers des présentations et questions/réponses. Les échanges seront organisés de façon à aboutir à des recommandations permettant d'apporter un éclairage sur le programme de travail du RAOB pour son plan d'action des cinq prochaines années et son programme de travail (de 2 ans) jusqu'à la prochaine AG.

(ii) La session de revue des documents de base du RAOB

Les documents préparés avant l'AG (statuts, évaluation stratégie décennale et plan d'action et options de financement) seront discutés au sein de groupes de travail, dans un premier temps, et ensuite en séance plénière sur la base des conclusions et recommandations de ces groupes.

(iii) Les sessions statutaires

Il s'agit des réunions organisées pour le renouvellement des principaux organes du Réseau, à savoir la Présidence et le Bureau de Coordination.

5. Lieu et date

L'AG sera organisée à **Tunis du 02 au 05 juillet 2019**. Le choix de la Tunisie répond à un principe de rotation du lieu de la tenue de l'AG. Ainsi, après l'Afrique Australe, de l'Est, du Centre et de l'Ouest, c'est au tour de l'Afrique de Nord d'accueillir cette 7^{ème} AG du RAOB.



6. Projet d'ordre du jour

Il est prévu que la 7^{ème} AG se déroule sur un total de 3 jours et une 4^{ème} journée sera consacrée à la tenue de la réunion du bureau de coordination nouvellement élu et la 2^{ème} réunion du comité de pilotage du projet RAOB-PNUD/FEM.

Jour 1 : Mardi 2 juillet 2019

HORAIRE	ACTIVITES	RESPONSABLES
8h30 - 9h00	Accueil et enregistrement Participants	Unité Gestion Projet RAOB
09h00 - 11h00	Cérémonie officielle d'ouverture (10 minutes par allocution) Allocution bienvenue OSS Allocution Secrétaire Technique Permanent RAOB Allocution Représentant AMCOW Allocution Président RIOB Allocution Représentant PNUD Allocution Présidente RAOB Allocution d'ouverture par Ministre Tunisien de l'Agriculture, des Ressources Hydraulique et de la Pêche Photo de famille Point de Presse	Modérateur (Khatim Kherraz)
11h00 – 11h30	Pause-café	
11h30 – 13h00	1. Tour de table et présentation des participants 2. Présentation TDR AG et adoption de l'ordre du jour 3. Présentation du projet RAOB-PNUD/FEM	Présidence de Séance Abdoulaye Ndiaye Abdoulaye Ndiaye
13h 00- 14h30	Pause-Déjeuner	
14h30 – 15h30	Présentation Initiatives Partenaires d'intérêt particulier au RAOB	Forum Dakar 2021, AMCOW, CIWA
Sessions techniques		
15h30-16h45	Gestion des eaux souterraines transfrontalières	UNESCO
16h45 – 17h00	Pause-Café	
17h00 – 18h00	Gestion des eaux souterraines (suite)	UNESCO



20h00	Réception de bienvenue	
-------	-------------------------------	--

Jour 2 : Mercredi 3 juillet 2019

HORAIRE	ACTIVITES	RESPONSABLES
Suite des sessions techniques		
09h00 – 11h00	Changement climatique et gestion transfrontalière des eaux	Facilitateur (RIOB)
11h00 – 11h15	Pause-Café	
11h15 – 13h15	Financement durable pour la gestion des eaux transfrontalières	Facilitateur (BAD)
13h15 – 14h30	Pause-Déjeuner	
14h30 – 15h15	<p>Présentation résultats études sur :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La revue des statuts ; 2. L'évaluation de la stratégie décennale 2015-2024 et du plan d'action 2015-2019, et feuille de route plan d'action 2020-2024 ; 3. L'étude préliminaire sur les options financières. 	(Consultants)
15h15 – 15h30	Formation groupes de travail	Abdoulaye Ndiaye
15h30 – 16h30	<p>Travaux groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Groupe 1</u> : La revue des statuts. ➤ <u>Groupe 2</u> : Stratégie décennale et plan d'action (2015-2019) et Feuille de route plan d'action 2020-2024) ➤ <u>Groupe 3</u> : Options de financement du RAOB 	Facilitateurs (Lamine Ndiaye pour groupe 1, Tanor Dieng pour groupe 2, Daniel Malzbender pour groupe 3)
16h30 – 16h45	Pause-Café	
16h45 – 18h00	Suite Travaux de groupes	Facilitateurs



Jour 3 : Jeudi 4 juillet 2019

HORAIRE	ACTIVITES	RESPONSABLES
09h00 – 10h30	Restitution des travaux de groupes (Adoptions Recommandations)	Rapporteurs de groupe
10h30 – 11h00	Pause-Café	
11h00 – 13h30	Session statutaire	Présidente du RAOB
	Présentation et discussions du Rapport moral de la Présidente du RAOB <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport d'activités du RAOB ➤ Rapport Financier du RAOB 	
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Lecture et adoption des résolutions finales 2. Election des membres du Bureau de Coordination du RAOB 3. Élection du Président et du Vice-Président du RAOB 	
13h30 – 15h00	Pause-Déjeuner	
15h00 -16h00	Sessions parallèles sur les initiatives des partenaires	CIWA, AMCOW, Forum Dakar 2021
16h00 – 17h00	Cérémonie de clôture Allocutions de clôture (Présidente RAOB et Représentant Gouvernement Tunisie)	Présidente du RAOB
Fin de la 7^{ème} Assemblée Générale du RAOB		
17h00 – 20h00	Visite de site	



Annexe 3 : Addendum aux Statuts du RAOB

ADDENDUM AU STATUTS

► Article 4 : Adhésion

Article 4.1. Les membres du Réseau sont les organismes de bassins transfrontaliers fluviaux, lacustres ou aquifères, dont la création est établie par le biais d'un accord international ou sous-régional

Article 4 (4) - Membres Observateurs

- Le Réseau peut comprendre des "membres observateurs" qui peuvent être des partenaires techniques et financiers du RAOB ou des organismes publics et des associations de la société civile impliqués dans la gestion des ressources en eaux transfrontalières.*
- Les membres observateurs participent aux réunions du Conseil du Réseau, mais n'ont pas le droit de vote et ne peuvent pas être élus. Ils peuvent être aussi invités à participer aux autres manifestations du Réseau (Ateliers, Conférences, formations).*
- Les candidats, qui en font la demande, sont admis comme membres observateurs sur proposition du Bureau de Coordination, et après accord du Conseil. Le statut de membre observateur est accordé à titre pérenne.*

La qualité de membre observateur se perd par démission ou par radiation prononcée par le Conseil. La radiation intervient si le membre se rend coupable de violation grave des Statuts, des règlements, des directives et décisions du Réseau.

► Article 7 : le Conseil

7(3) le Conseil se réunit une fois tous les deux ans en session ordinaire sur convocation de son Président. La convocation est faite au moins 45 jours avant la date fixée. Les décisions sont adoptées à la majorité simple des membres présents et transcrites sous forme de résolution.

Chaque membre dispose d'une voix. En cas de ballottage la voix du Président est prépondérante. En cas de vote, les décisions sont adoptées à la majorité simple des membres présents ou représentés. L'ordre du jour est fixé par le Président sur proposition du Secrétaire et avec l'accord du Bureau de Coordination.

Les réunions de Conseil successives se tiennent autant que possible dans une région géographique différente.

7(4) Le Conseil prend ses décisions par consensus ou par vote en cas de désaccord.

7 (5) Le Conseil Extraordinaire est convoqué, exceptionnellement pour une affaire urgente. Elle est convoquée un mois avant la date fixée :

- *sur l'initiative du Président,*
- *ou sur la demande du Bureau de Coordination,*
- *ou sur la demande de la moitié des membres du Réseau à jour de leur cotisation*

Les délibérations du Conseil sont prises par consensus ou par vote des deux tiers au moins des membres présents ou représentés, et à jour de leur cotisation.

► Article 8 : Attributions du Conseil

1) approuver, sur proposition du Bureau de Coordination ou du Secrétariat Technique Permanent, les statuts du Réseau ainsi que leurs modifications. La majorité qualifiée des deux tiers des membres présents ou représentés est requise lorsque les votes portent sur les statuts

► Article 9 : Le Président



9 (2) Le président et le vice-président sont élus pour un mandat de deux ans, renouvelable une seule fois.

9(3) La présidence est tournante selon les régions Afrique du Nord /Afrique de l'Est /Afrique de l'Ouest/ Afrique du Sud/ Afrique Centrale.

- ▶ **Article 10 : Attributions du Président**
 - *Présider les réunions du Conseil du Réseau.*
 - *Présider les réunions du Bureau de Coordination.*

En cas d'empêchement, le Président est suppléé dans ces tâches par le Vice-Président

- ▶ **Article 11 : Le Bureau de coordination**

11(1) Le Bureau de coordination est constitué par les représentants de deux organisations membres dans chacune des 5 régions géographiques du continent (selon le découpage de l'Union Africaine), du représentant du Secrétariat du Conseil des Ministres Africains chargés de l'Eau (AMCOW), du représentant du Secrétariat Technique Permanent du RAOB, du Président et du Vice-Président du Réseau.

11(2) Les réunions du Bureau de Coordination sont présidées par le Président

- ▶ **Article 15 : Financement du réseau**

15(3) Les sources de financement du Réseau sont : a) les cotisations des membres ; b) les subventions des Etats et des organismes publics et privés ; c) le produit des services fournis par le RAOB à ses membres et partenaires ; d) les dons, legs et autres libéralités licites ; e) toute autre ressource acquise par le Réseau dans ses activités.

Annexe 4 : Feuille de route élaboration Plan d'action 2020-2024 du RAOB

Proposition de la feuille de route (AMCOW s'attend à ce que le RAOB joue un rôle de coordination pour les OBF et un rôle consultatif d'OB à AMCOW) :

- 1. 1 personne de contact** du RAOB désignée dans chaque OBT (le jeudi 4 juillet au matin, première séance plénière), dont la responsabilité est décrite dans les **Termes de Référence** préparés par le RAOB, responsable du suivi du plan d'action du RAOB (avec une nomination officielle et une lettre adressée au président du RAOB),
- 2.** Communication du plan d'action 2015-2019 inchangé aux OBT pour examen et retour d'information (plan d'action non obsolète ? Comment hiérarchiseriez-vous la composante des activités ? Existe-t-il une activité / composante des activités manquantes ? Quelles contributions de la réunion du Conseil de Tunis devraient être intégrées ?),
- 3.** Communication de la nouvelle version du plan d'action aux donateurs et aux partenaires (AMCOW / AU / BAD / RIOB / UNECE),
- 4.** Finalisation du plan d'action
- 5. La table ronde des bailleurs** (Assemblée Générale du RIOB ?) Confirmer les engagements financiers avec le soutien politique de l'AMCOW et de l'UA.
- 7.** Mise en œuvre du plan d'action



Annexe 5 : Options financières du RAOB

- Aucune des options autonomes n'est jugée réalisable pour le moment.
 - Le groupe recommande que l'option mixte soit envisagée et explorée à travers les axes suivants :
 - Variante 1 : les deux postes, à savoir Un Secrétaire Exécutif et un assistant, soient financés par l'augmentation de la cotisation (3 000 USD par membre et par an);
 - Variante 2 : Le Secrétaire exécutif soit financé par l'intermédiaire de la BAD à titre d'assistance technique pour une durée limitée ;
 - Variante 3 : étudier la possibilité de financer le poste de Secrétaire Exécutif dans le cadre du projet RAOB-PNUD-FEM en cours ;
 - Variante 4 : le Secrétaire Exécutif pourrait occuper un poste à temps partiel pour réduire les coûts.
- Variante 5 : le Secrétaire Exécutif pourrait être financé au moyen de redevances prélevées sur les OBF sur le financement de projets ;



Annexe 6 : Résolutions du Conseil du RAOB de 2019

Le Conseil du RAOB s'est réuni à Tunis, en Tunisie à l'hôtel Ramada Plaza du 02 au 04 juillet 2019. Au terme des présentations, discussions et diverses observations, la 1^{ère} réunion du Conseil a pris les décisions suivantes transcrites sous forme de résolutions.

R1 : Le Conseil adopte les modifications apportées aux Statuts révisés de 2016 du RAOB (voir document intitulé "Addendum aux Statuts révisés de 2016 du RAOB").

R2 : Le Conseil a reconduit à l'unanimité les organes du Réseau (Président, Vice-Président, Bureau de Coordination, STP) pour une durée de deux ans, et/ou jusqu'à la prochaine réunion du Conseil ordinaire. Cependant, un poste de représentants de l'Afrique du Nord dans le Bureau de Coordination reste vacant jusqu'à nouvel ordre.

Les membres des organes du Réseau sont :

- 1) **Président : CICOS**
- 2) **Vice-Président : NBI ;**
- 3) **Secrétariat Technique Permanent : OMVS ;**
- 4) **Bureau de Coordination :**
 - **Afrique de l'ouest : ABV et OMVG ;**
 - **Afrique Centrale : CBLT et ABAKIR ;**
 - **Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique : LVBC et ENTRO ;**
 - **Afrique Australe : KOBWA et OKACOM ;**
 - **Afrique du Nord : OSS ;**
 - **Secrétariat Exécutif de AMCOW.**

R3 : Le Conseil approuve le rapport d'activités de la Présidente du Réseau pour la période octobre 2016 - mai 2019.

R4 : Le Conseil a pris note de la situation du compte bancaire du Réseau pour la période octobre 2016 - mai 2019 présenté par le Secrétariat Technique Permanent (STP) et recommande à ce dernier pour le prochain conseil de produire un rapport financier détaillé.

R5 : Le Conseil réitère sa recommandation à ses membres de s'acquitter de leurs contributions financières annuelles, fixées désormais à Trois Mille (3 000) dollars américains.

R6 : Le Conseil demande au Secrétariat Technique Permanent (STP) de mettre en place un système efficace de collecte des contributions financières des membres du Réseau.



R7 : Le Conseil a accepté, avec des amendements, la feuille de route proposée par l'étude pour l'élaboration du plan d'action 2020-2024 et instruit le Secrétariat Technique Permanent (STP) à sa mise en œuvre avec l'appui du Projet RAOB-PNUD/FEM.

R8 : Le Conseil recommande à chaque membre d'intégrer dans ses plans de travail annuels ses obligations techniques et financières vis-à-vis du réseau.

R9 : Le Conseil recommande au Secrétariat Technique Permanent (STP) de préparer les TDR et la lettre officielle demandant à chaque membre de désigner officiellement son point focal.

R10 : Le Conseil engage les organes du RAOB à renforcer les relations de travail avec AMCOW et à assurer ses missions et obligations constitutionnelles vis-à-vis de ce dernier.

R11 : Le Conseil appelle ses membres à appuyer les efforts de mobilisation de financement pour le Réseau et pour leurs propres programmes.

R12 : Le Conseil engage ses organes à trouver les moyens pour installer et faire fonctionner une équipe restreinte du Secrétariat.

R13 : Le Conseil réitère la recommandation pour la mise en œuvre de la stratégie de communication, validée en 2015 en Afrique du Sud.

R14 : Le Conseil engage les organes du RAOB à accompagner les pays, et CER à la création de nouveaux OBT tel ABAKIR et autres.

R15 : Le Conseil engage les organes du Réseau et ses membres à travailler en parfaite collaboration avec l'OMVS pour assurer une participation active et remarquée des OBT au processus de préparation du Forum de Dakar 2021.

R16 : Le Conseil recommande de développer des programmes de collecte et de gestion des données, satellitaires en particulier, en collaboration avec la CIWA (notamment à travers le programme Africa Regional Data Cube).

**Fait à Tunis, le 04 juillet 2019
Le Secrétaire Technique Permanent**

M. Hamed Diane SEMEGA



Annexe 7 : Liens presse de la réunion du Conseil 2019 à Tunis

Wataniya 1 : Télévision nationale

<https://www.youtube.com/watch?v=UECBL35t1M> (voir à partir de 25mn 52)

Agence TAP : Agence de Presse Tunisienne en 3 versions (Français, Anglais et Arabe)

- <https://www.tap.info.tn/fr/Portail-Economie/11603326-tenue-à-tunis-de-la>
- <https://www.tap.info.tn/en/Portal-Economy/11603802-african-network-of>
- <https://www.tap.info.tn/ar/وب-سيت-اقتصاد-Portal-Economy/11603878-الشبكة-الافريقية>

L'Expert : Version Arabe

<http://lexpertjournal.net/blog/2019/07/03/الجلسة-العامة-السابعة-للشبكة-الأفريقية/>

Webmanager center : Version Française

<https://www.webmanagercenter.com/2019/07/02/436671/le-reseau-africain-des-organismes-de-bassin-tient-son-assemblee-generale-en-tunisie/>

Espace Manager : Version Française

<https://www.espacemanager.com/7eme-assemblee-generale-du-raob.html>

French. Xinhuanet : Version Française

http://french.xinhuanet.com/afrique/2019-07/02/c_138193117.htm

Made in Tunisia : Version Française

<http://www.made-in-tunisia.net/news/le-reacuteseau-africain-des-organismes-de-bassin-tient-son-assembleacutec-geacuteneacuterales-en-tunisie-7564.html>

Almanber Ettounsi : Version arabe

<https://www.almanber-ettounsi.com/2019/07/03/الأفريقي-للشبكة-السابعة-العامة-الجلسة/>

Maghrebemergent: Version française

<https://maghrebemergent.info/afrique-discussion-a-tunis-sur-la-gestion-de-leau-dans-le-cadre-dune-vision-a-atteindre-dici-2025/>